210 rue Notre-Dame, St-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6N3

Commission scolaire des Hautes-Rivières

RAPPORT ANNUEL 2017-2018

PORTRAIT

Les plus récentes statistiques de notre clientèle étudiante.

RAPPORTS

Accéder aux bilans et rapports de l'année 2017-2018

RÉSULTATS

Consulter les taux de diplomation et de qualification.

COUPS DE COEUR

Découvrez nos projets coups de coeur qui font notre fierté.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LES MEILLEURS TALENTS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE

Au cours de la dernière année, la collaboration a été la voie privilégiée pour augmenter les chances de succès du plus grand nombre possible d'élèves. Pour la soutenir, nous avons misé sur le rehaussement et la reconnaissance des compétences des personnes qui œuvrent, de près ou de loin, autour de nos élèves, jeunes et adultes.

Sur le plan des succès, au sortir de la publication des résultats de nos élèves, la courbe de leur réussite illustre une tendance positive réelle. Les choix que nous avons faits en collaboration avec tout le personnel des écoles, des centres de formation et du centre administratif contribuent chaque jour à la réussite d'un plus grand nombre d'élèves. Les objectifs fixés au plan stratégique 2014-2019 sont atteints malgré que son échéance ait été devancée en 2018. Par ailleurs, des changements commandés par le gouvernement nous ont obligés à prioriser la mise à jour de notre portrait de situation et de celle de la réussite des élèves alors qu'en même temps, nous devions relever le défi d'élaborer un *Plan d'engagement vers la réussite*, formule renouvelée des défunts plans stratégiques des commissions scolaires.

Pour ce faire, la commission scolaire a privilégié une démarche émergente où un très grand nombre d'acteurs de nos écoles et de leur environnement ont eu l'occasion de réfléchir avec nous, jusqu'à tard le soir, à ce qu'il y aurait de meilleur pour nos élèves. Une fois les priorités identifiées, nous sommes revenus auprès d'eux pour présenter les résultats de leur réflexion et rendre des comptes sur la qualité avec laquelle ils avaient été considérés.

C'est donc fort d'une démarche consensuelle importante que s'ouvre un nouveau chapitre de la réussite éducative de nos élèves. La bienveillance et la considération conjuguées toutes deux aux mêmes temps guideront nos meilleures pratiques afin que tous et toutes deviennent de meilleures personnes, des personnes parmi les plus compétentes qui soient après avoir hérité des meilleurs services qui soient.

Enfin, nous demeurons conscients des défis qui nous attendent mais comme nous sommes d'accord qu'en éducation on n'est jamais là pour soi mais toujours pour les autres, nos élèves seront les plus grands gagnants de tout ce que nous pourrons faire de bien pour eux. « Je suis très fière de la grande collaboration de tous les acteurs aux différentes étapes d'élaboration de notre PEVR et j'ai confiance que tous mettront l'épaule à la roue pour apporter leur contribution à l'ambitieux plan d'engagement vers la réussite dont nous nous sommes dotés collectivement. Quant à moi, je m'engage à leur donner les moyens de nos ambitions dans le respect des ressources disponibles et ce, dans le meilleur intérêt de nos élèves. » de dire la Présidente.

Bon survol!

La présidente,

Andrée Bouchard

Le directeur général,

Éric Blackburn

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

PORTRAIT

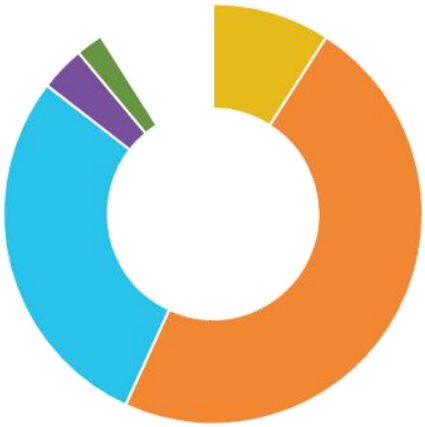

PORTRAIT DE NOTRE CLIENTÈLE ÉTUDIANTE

- Maternelle 4 ans et préscolaire (1 841 élèves)
- Primaire (10 236 élèves)
- Secondaire (5 816 élèves)
- Formation professionnelle (682 élèves)
- Formation générale aux adultes (415 élèves)

18 990 élèves, jeunes et adultes

18 990 élèves au total ont fréquenté l'ensemble de nos établissements en 2017-2018.
C'est une augmentation de 436 élèves par rapport à la même date l'année précédente.

EN 2017-2018,

la Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est :

- 18 990 élèves jeunes et adultes;
- 36 écoles primaires;
- 7 écoles secondaires;
- 1 école à vocation particulière;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 centre d'éducation des adultes;
- 2 610 employés.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

SERVICES

Éric Blackburn
Directeur général

Mario Champagne
Directeur général adjoint
Secrétaire général

Dominique Lachapelle
Directrice générale adjointe

Sophie Latreille
Directrice générale adjointe

François Bergeron
Directeur, Service des ressources matérielles

Alain Camaraire
Directeur, Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire

Denis Ménard
Directeur, Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle

Katleen Loiselle
Directrice, Service des ressources humaines

Chantal Noël
Directrice, Service des ressources financières et de l'organisation scolaire

Annie Lussier
Directrice par intérim, Service des technologies de l'information

Notre expertise
est regroupée au sein des équipes suivantes :

Direction générale
Vision, planification, direction administrative, reddition de comptes, gestion avec le ministère de l'Éducation, encadrement des directions d'établissement, etc.

Ressources éducatives aux jeunes et transport scolaire
Développement et répartition des activités éducatives, recherche et développement pédagogique, formation, création de matériel de soutien à l'enseignement, organisation et répartition des services complémentaires, gestion des circuits du transport scolaire, etc.

Ressources éducatives aux adultes, à la formation professionnelle et service aux entreprises
Développement des activités éducatives, gestion des inscriptions, reconnaissance des acquis, etc.

Technologies de l'information
Soutien et entretien des systèmes informatiques, implantation et développement des applications pédagogiques, développement de réseaux de télécommunication, etc.

Secrétariat général et communications
Procès-verbaux du conseil des commissaires et du comité exécutif, archives, accès à certains documents de la Commission scolaire, dossiers légaux, assurances, plans de mesures d'urgence, traitement des plaintes, communications avec les médias, les parents, le personnel et l'ensemble de la population, etc.

Ressources humaines
Dotation de personnel, administration des conventions collectives, gestion de la rémunération, santé et sécurité, plan de développement du personnel, programme d'insertion professionnelle, etc.

Ressources financières et organisation scolaire
Gestion des fonds, organisation scolaire, perception des taxes, élaboration des budgets, suivis budgétaires, etc.

Ressources matérielles
Entretien physique et préventif, réparation des équipements et des bâtiments, construction, gestion de l'approvisionnement et de la reprographie, développement durable, etc.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

DÉMOCRATIE

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Le 2 novembre 2014, les élections scolaires sur le territoire ont permis d'élire les commissaires et la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Le conseil des commissaires a notamment pour tâche :

- De veiller à ce que la commission scolaire exerce les fonctions et les pouvoirs qui lui sont confiés par la Loi sur l'instruction publique;
- D'adopter le plan d'engagement vers la réussite ainsi que les politiques, tant pédagogiques qu'administratives, nécessaires à son fonctionnement;
- De décider de la position de la commission scolaire dans les dossiers d'importance;
- D'assurer le contrôle du respect des lois et des règlements;
- De rendre compte de la qualité des services rendus à la population.

Un code d'éthique et de déontologie régit l'implication des commissaires dans notre commission scolaire, qui sont au nombre de 15, 11 élus et 4 commissaires-parents. Au cours de l'année 2017-2018, un cas a été traité par le commissaire à l'éthique et un suivi adéquat en a été fait lors de la séance du conseil des commissaires du 19 juin 2018.

Les commissaires qui composent le conseil depuis les dernières élections sont :

	Circonscription / Municipalité (s)	Téléphone / Courriel
 Bouchard, Andrée Présidente	**Présidente**	450 358-2108 Cellulaire: 450 210-0359 boucharda@csdhr.qc.ca
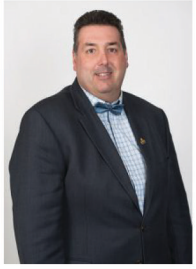 Surprenant, Stéphane	**Circonscription 1** Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien, Saint-Césaire, Sainte-Brigide et Rougemont	450 293-2839 Cellulaire: 450 531-4042 stephane.surprenant@csdhr.qc.ca

 Paquette, Martin	**Circonscription 2** Marieville et Saint-Mathias-sur-Richelieu	450 460-2287 martin.paquette@csdhr.qc.ca
 Bessette, Réjean	**Circonscription 3** Sainte-Angèle-de-Monnoir, Mont-Saint-Grégoire, Richelieu et une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Nord)	450 358-1193 Cellulaire: 450 542-0382 rejean.bessette@csdhr.qc.ca
 Ducharme, Annie	**Circonscription 4** Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (une partie du secteur Iberville et Saint-Athanase Sud), Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois	514 793-4902 annie.ducharme@csdhr.qc.ca
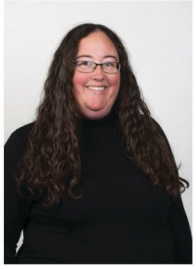 Arseneault, Nadine	**Circonscription 5** Henryville, Saint-Sébastien, Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Ile-aux-Noix et Saint-Blaise-sur-Richelieu	514 996-2241 nadine.arseneault@csdhr.qc.ca
 Therrien, Pierre	**Circonscription 6** Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Edmond, Saint-Eugène et une partie de Saint-Lucien	514 926-3075 pierre.therrien@csdhr.qc.ca
 Brulotte, Isabelle	**Circonscription 7** Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Gérard, Notre-Dame-Auxiliatrice et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)	450 741-4531 isabelle.brulotte@csdhr.qc.ca

 Côté, Manon	**Circonscription 8** Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Sainte-Marie-de-la-Visitation, Aux-Quatre-Vents, Talon et l'Ile-Sainte-Thérèse)	450 349-3335 manon.cote@csdhr.qc.ca
 Blais, François	**Circonscription 9** Une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Sacré-Coeur, Providence et des Prés-Verts)	450 359-4478 francois.blais@csdhr.qc.ca
 Boudreau, Pierre Vice-président	**Circonscription 10** Saint-Jacques-le-Mineur et une partie de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Notre-Dame-de-Lourdes, L'Acadie et une partie du secteur Saint-Lucien)	450 346-1780 pierre.boudreau@csdhr.qc.ca
	Commissaires parents	**Téléphone / Courriel**
 Demers-Payette, Olivier	**Commissaire parent – Niveau primaire**	450 349-0891 olivier.demers-payette@csdhr.qc.ca
 Hébert, Josée	**Commissaire parent – Niveau secondaire**	450 347-2812 josee.hebert@csdhr.qc.ca

 Hamelin, Pierre Président		
 Degoud, Lionel	**Commissaire parent**	450 359-9516 lionel.degoud@csdhr.qc.ca

L'ANNÉE 2017-2018 EN REVUE

En 2017-2018, les commissaires de la Commission scolaire ont tenu 13 séances publiques et 25 comités de travail. De plus, des commissaires ont siégé sur plusieurs comités, dont les suivants :

- Comité d'appréciation du directeur général;
- Comité des communications;
- Comité exécutif;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de révision de décision;
- Comités de sélection;
- Comité consultatif de transport;
- Comité de vérification;
- Comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu;
- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- Commission permanente sur les Ressources humaines (FCSQ);
- Centre de plein air l'Estacade;
- Centre de formation en entreprise et récupération (CEFER) de la Polyvalente Marcel-Landry;
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu;
- Loisirs et Sports Montérégie;
- Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM);
- Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC);
- Table des partenaires communautaires en développement social du bassin de Chambly.

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES EN 2017-2018

- Nomination du responsable du suivi des divulgations dans le cadre de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.*
- Appui à la Ville de Saint-Césaire – Aréna Guy Nadeau.
- Appui à une demande pour l'installation de feux de circulation sur la route 112 à l'intersection de la rue Neveu à Saint-Césaire.
- Entente de service avec le Réseau d'informations scientifiques du Québec (R.I.S.Q.)
- Appréciation du directeur général.
- Nominations et engagements du personnel-cadre.
- Adoption des circonscriptions électorales.
- Adoption du Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires.
- Adoption du Règlement fixant la tenue des séances ordinaires du comité exécutif.
- Acceptation des états financiers 2016-2017.
- Adoption de la *Politique de répartition des ressources financières* (RFP 03).
- Nomination de monsieur Martin Paquette, commissaire à la circonscription électorale numéro 2 (Marieville et Saint-Mathias).
- Mandat confié à un commissaire – Tour de télécommunication.
- Nomination des personnes déléguées et des substituts à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Travaux bénévoles dans les établissements – Orientation
- Mandat confié à un commissaire – Tour de télécommunication
- Mandat confié à une commissaire – Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
- Surveillance des élèves à l'heure du midi – Tarifs.
- Structure administrative des cadres pour l'année 2018-2019.
- Appui aux conseillers pédagogiques.
- Loisir et Sport Montérégie – Renouvellement de l'affiliation pour l'année scolaire 2018-2019 et nomination d'un délégué.

- Nomination de commissaires sur différents comités.
- Plan triennal de répartition et de destination des immeuble 2018-2021, la liste des écoles et des centres et les actes d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019.
- Cession de terrain en faveur du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Affiliation de la Commission scolaire au Réseau du Sport Étudiant du Québec de la région Montérégie (RSEQ Montérégie).
- Régime d'emprunts à long terme.
- Action collective visant le remboursement de frais payés par les parents.
- Frais exigés des parents – Demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- Rapport annuel 2016-2017 de la CSDHR.
- Modification à la structure administrative des cadres.
- Nomination d'un responsable organisationnel de la sécurité de l'information.
- Nomination d'un coordonnateur organisationnel de gestion des incidents.
- Projet de partenariat avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu – Aménagement d'un terrain multisports à la Polyvalente Marcel-Landry.
- Inscription de candidats à la banque de cadres de la Commission scolaire.
- Calendriers scolaires 2018-2019.
- Nomination d'un président d'élection.
- Action collective – Frais chargés aux parents.
- Plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2018-2019.
- Plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2018-2019.
- Suivi à une décision rendue par la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires.
- Reddition de compte annuelle des contrats des organismes publics.
- Collecte 2018-2019 en ressources informationnelles.
- Mandat d'achats d'équipements numériques dans le cadre de la mesure des combos numériques SAR-220-2018 de Collecto Services regroupés en éducation (Collecto) – Adhésion.
- Adoption des prévisions budgétaires 2018-2019.
- Adoption des règles budgétaires 2018-2019.
- Adoption du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2022
- Location et installation de locaux modulaires – École Saint-Eugène.

LE COMITÉ DE PARENTS

Le plan d'action 2017-2018 du comité de parents s'inscrit en continuité avec le plan stratégique 2014-2019 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. De façon plus particulière, les objectifs du plan d'action 2017-2018 du comité de parents contribuent à l'atteinte des deux premières orientations du plan stratégique 2014-2019 :

ORIENTATION 1
Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves.

ORIENTATION 2
Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves.

Bilan du Comité de parents

L'information et la formation, un élément essentiel	
Objectifs	Stratégies
Outiller les parents pour contribuer au développement des connaissances et les informer sur les différents enjeux scolaires	Offrir des formations et des conférences en fonction des besoins exprimés par les parents
	Informer les parents sur les différentes dispositions légales, les cadres de référence, les politiques et les enjeux
	Participer aux démarches de consultations sur différents enjeux scolaires (projets de loi, financement des écoles publiques, etc.)
	Informer les parents sur les différents services de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
✓ Conférence « Choisissez votre destinée » de Jimmy Sévigny ✓ Conférence « Devoirs et leçons » de Marie-France Maisonneuve ✓ « L'anxiété de performance chez les enfants et les adolescents ou quand le mammouth devient… un hamster » du Dre Marie-France Marin ✓ « Déjouez les allergies alimentaires à l'école » de Marie-Josée Bettez ✓ « Budget et frais chargés aux parents » par François Paquet	

Nos partenaires au cœur de la réussite scolaire	
Objectifs	Stratégies
Développer des liens de coopérations avec nos partenaires	Participer aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec (conseils généraux, assemblée générale et congrès)
	Participer aux différents comités consultatifs
	Cultiver des partenariats à l'extérieur de la commission scolaire
✓ Congrès des 1-2 juin 2018 ✓ Conseil général de la FCPQ : 17-18 novembre 2017, 16-17 février 2018 et 20-21 avril 2018 ✓ Présentation du « *Trottibus* » par Maude Lapointe	

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2017-2018 :

- 4 octobre 2017
- 1er novembre 2017
- 6 décembre 2017
- 10 janvier 2018
- 7 février 2018
- 14 mars 2018
- 4 avril 2018
- 2 mai 2018
- 6 juin 2018

Autres dossiers traités :

- Rapport annuel du comité de parents 2016-2017;
- Élection de l'exécutif du comité de parents et des comités consultatifs;
- Calendrier 2017-2018 des réunions du comité de parents;
- Plan d'action du comité de parents 2017-2018;
- Règles de régie interne du comité de parents;
- Calendrier scolaire;
- Collations spéciales de décembre et juin;
- Comité de travail : sondage, analyse et stratégies dont la formation pour les parents sur les budgets et les frais chargés aux parents;
- Nomination à la FCPQ pour le prix reconnaissance d'un bénévole.

LE COMITÉ EHDAA – ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Le comité EHDAA en 2017-2018 a été présidé par **madame Marie Josée Gagnon.**

Le Comité EHDAA a pour mandat de faire des recommandations à la Commission scolaire sur la Politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur les modalités de répartition des ressources financières pour les services à ses élèves.

Il peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le comité s'intéresse à tout ce qui touche le vécu des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et demeure disponible et ouvert à toutes les préoccupations des parents.

Ce comité est composé majoritairement de parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et rassemble des représentants de toutes les catégories d'employés, de représentants d'organismes qui dispensent des services à ces élèves ainsi que de directions d'école.

Les réunions du comité ont lieu une fois par mois.

Calendrier des séances pour l'année scolaire 2017-2018 :

- 18 septembre 2017
- 16 octobre 2017
- 20 novembre 2017
- 15 janvier 2018
- 19 février 2018
- 19 mars 2018
- 16 avril 2018
- 28 mai 2018

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En 2017-2018, **241 parents ont été élus pour siéger** aux conseil d'établissements des écoles fréquentées par les élèves.

Chaque conseil d'établissement est formé de représentants élus par les parents et la communauté, d'enseignants, de membres du personnel de l'école ainsi que d'élèves, lorsqu'il s'agit d'une école qui accueille des classes de 4e et 5e secondaire ou d'un CFP (Centre de formation professionnelle)/CFGA (Centre de formation générale des adultes)

Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, de déterminer les orientations pour améliorer la réussite des élèves en fonction des caractéristiques du milieu.

Il a aussi pour responsabilité d'adopter le projet éducatif et d'adopter ou d'approuver un grand nombre de décisions essentielles au fonctionnement de l'école ou du centre.

Le conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et il doit rendre compte de leur qualité.

L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

L'assemblée des parents de chaque établissement peut décider ou non de former un organisme de participation des parents (OPP). Elle en détermine le nom, la composition et les règles de fonctionnement et en élit les membres (art. 96).

L'organisme de participation des parents a pour objectif de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école, ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant (art. 96.2).

L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou à propos des sujets pour lesquels les parents du conseil d'établissement le consultent (art. 96.3).

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

ADOPTION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE 2018-2022

Le Plan est adopté au terme d'une démarche participative

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 juin 2018 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières a adopté son nouveau *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) lors de la séance extraordinaire du conseil du 26 juin.

« Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique et l'échéance de notre plan stratégique actuel permettaient de profiter de l'occasion pour assurer la transition entre ce dernier et le nouveau *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) », a précisé la présidente, madame Andrée Bouchard.

Une nouvelle réalité en éducation

En cohérence avec la *Politique de la réussite éducative* et du Plan stratégique 2017-2022 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le plan d'engagement vers la réussite est un outil stratégique de planification qui définit le contexte, la vision, les enjeux, les orientations, les objectifs, les cibles d'amélioration, les indicateurs de réussite et les priorités d'action de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour contribuer au succès de tous ses élèves.

« C'est un projet ambitieux pour garder le cap sur nos priorités et veiller à ce que toutes les ressources soient orientées dans le meilleur intérêt des élèves », a ajouté le directeur général, monsieur Eric Blackburn.

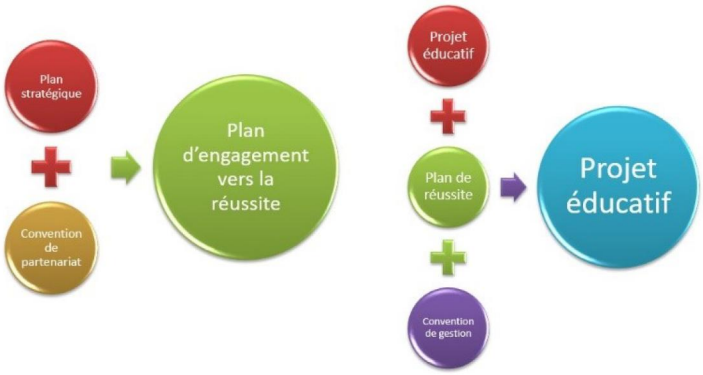

Auparavant, la Commission scolaire des Hautes-Rivières avait un plan stratégique et une convention de partenariat avec le Ministère.

Pour leur part, les écoles et les centres avaient trois documents distincts : le projet éducatif, le plan de réussite et la convention de gestion convenue avec la Commission scolaire.

Toute l'information a été revue et consolidée dans un seul document : le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) pour la Commission scolaire et le *Projet éducatif* pour les écoles et les centres.

Une démarche de collaboration mobilisatrice, centrée sur les besoins des élèves

La démarche d'élaboration du PEVR se voulait une réflexion collaborative autour de laquelle de nombreux acteurs du territoire se sont mobilisés lors de rencontres porteuses qui ont permis de dégager un consensus concernant les grandes priorités à privilégier pour la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Le MEES exigeait que la démarche liée au PEVR comporte trois volets : planification, mise en œuvre et reddition de comptes.

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le Plan comporte six grandes étapes:

- Établir le portrait et définir le contexte;
- Choisir des orientations, des objectifs, des cibles et des indicateurs;
- Élaborer la déclaration de services;
- Transmettre le *Plan d'engagement vers la réussite* (PEVR) au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le diffuser;
- Concevoir le plan d'action, débuter la mise en œuvre et amorcer la démarche d'élaboration des projets éducatifs des écoles et des centres;
- Rendre compte.

Chaque année, la Commission scolaire rend compte de ses résultats dans son rapport annuel. La première reddition de comptes officielle du PEVR aura lieu à l'automne 2019.

« L'élaboration du PEVR fut une belle occasion d'actualiser notre portrait de situation et de s'arrimer avec les outils de gouvernance du Ministère. Cela nous a permis d'assurer la continuité, en tout respect du travail réalisé au cours des dernières années avec notre personnel, d'actions qui portent déjà leurs fruits et ainsi mieux faire réussir nos élèves », a conclu la présidente.

Réflexions d'élèves

Pour amorcer la démarche, nous avons demandé à des élèves du primaire et de 1re secondaire de partager ce qu'ils aimaient à l'école, ce que signifiait apprendre, ce qu'étaient les choses dont ils se souvenaient le plus et ce qu'ils aimeraient changer.

Voici également quelques-uns des témoignages d'élèves qui ont participé aux groupes d'émergence (2e cycle du secondaire, formation générale aux adultes et formation professionnelle) :

« J'ai trouvé ça vraiment intéressant et enrichissant d'avoir autant de gens différents autour de la table. J'ai appris plein de choses. Ça change mon point de vue sur la Commission scolaire. » – Charles Courtemanche

« J'ai beaucoup aimé. Ça m'a permis d'avoir une perception différente de ce qu'on entend dire et aussi de donner mon opinion. Je me sentais très écouté. Ils voulaient vraiment savoir ce que je pensais. » – Anthony White

« J'ai trouvé ça très instructif de voir tout ce qui se fait pour améliorer les choses. » – William Poulin

Voici un aperçu de leurs réponses dans la vidéo intitulée : «*Les espères*» disponible sur notre chaîne YouTube CSDHR.

Cliquez sur l'image pour accéder à la vidéo

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

MONSIEUR CHRISTIAN BEAUDRY

Protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Tout au long du cheminement scolaire d'un enfant, il peut survenir des situations où les parents sont en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

Nous favorisons d'abord la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations.

Le protecteur de l'élève n'est pas un représentant des parents, ni de la Commission scolaire.

Le protecteur de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet d'une plainte, après que celui-ci ait épuisé les recours possibles à la Commission scolaire.

Il fait enquête et il peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents.

Le protecteur de l'élève ne peut pas réviser ou modifier les règlements, politiques et conventions collectives ni modifier les décisions des établissements ou de la Commission scolaire.

CLIQUEZ ICI POUR TÉLÉCHARGER LE RAPPORT

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE 2017-2018

CHRISTIAN BEAUDRY
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

4 septembre 2018

INTRODUCTION

Ce rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Conseil des commissaires de la Commission scolaire conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire.

Ce rapport fait état, d'une part, du rôle et des fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

La fonction de Protecteur de l'élève a été créée par des modifications apportées en 2009 à la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 220.2 de cette dernière, ainsi que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une Commission scolaire*, adopté en vertu de la Loi, ont instauré un régime de traitement de plaintes dont le Protecteur de l'élève est l'ultime intervenant.

Le Protecteur de l'élève, nommé par le Conseil des commissaires, est un tiers neutre, indépendant et impartial dont le rôle est de recevoir et traiter des plaintes provenant de parents d'élèves ou d'élèves qui sont insatisfaits d'une décision ou d'une orientation prise par un membre du personnel de la Commission scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'est pas soumis à l'autorité du directeur général de la Commission scolaire. Il relève du Conseil des commissaires. Il n'agit pas à titre d'avocat ou de représentant d'un parent, d'un élève ou de la Commission scolaire. Il ne donne pas d'avis juridiques.

Les principales fonctions du Protecteur de l'élève sont :

- Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*;

- Lorsque les étapes préliminaires prévues à la procédure d'examen des plaintes n'ont pas été franchies, rediriger les plaignants vers les instances appropriées;

- Traiter des plaintes à la suite de l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par la Commission scolaire;

- À l'occasion du traitement d'une plainte, conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés, ou agir comme médiateur;

- À la suite d'une enquête, donner au Conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé d'une plainte et, le cas échéant, lui proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Il importe de souligner que le Protecteur de l'élève ne peut réviser ou modifier les règlements,

politiques ou conventions collectives de la Commission scolaire. Il ne peut non plus prendre des décisions en lieu et place des établissements et services de celle-ci. Il ne peut non plus substituer son opinion personnelle à celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que la nature des services que ces derniers requièrent.

En somme, le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel, mais plutôt un pouvoir de recommandation.

APPROCHE PRIVILÉGIÉE PAR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

L'approche privilégiée par le Protecteur de l'élève en est d'abord une de règlement des différends à l'amiable et de prévention des conflits. L'intérêt de l'élève, le respect de ses droits et l'importance d'une relation saine entre l'élève, le(s) parent(s) et l'équipe-école sont au cœur des préoccupations du Protecteur de l'élève. Ainsi, l'implication des parties, la qualité des communications et le choix de solutions adaptées, réalistes et satisfaisantes pour tous sont privilégiés.

DÉFINITIONS

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Redirection d'appel

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée ou au Responsable de l'examen des plaintes avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans de tels cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès de la Commission scolaire. Les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation ou d'un différend avec la Commission scolaire ou un membre de son personnel. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution de la situation ou du différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci désire porter plainte.

Plainte non recevable

À la suite de la réception d'une plainte, le Protecteur de l'élève doit d'abord déterminer si celle-ci est recevable. Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la plainte relève de la compétence du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure d'examen des plaintes s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter qu'une situation préjudiciable ne résulte de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Enquête

Lorsqu'une plainte est jugée recevable, le Protecteur de l'élève entreprend une enquête. Après avoir discuté de la situation et recueilli tous les faits auprès du plaignant et des intervenants concernés de la Commission scolaire, le Protecteur de l'élève peut proposer aux parties des pistes de solution ou agir comme médiateur. À défaut, il soumet au Conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Plainte fondée

Une plainte est considérée comme fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur ou une injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée comme non fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève ne révèle pas qu'une erreur ou injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Avis
Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

DOSSIERS TRAITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018

Au cours de cet exercice, trente-sept (37) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu dix-neuf (19) redirections d'appels, quatre (4) consultations et quatorze (14) plaintes.

Parmi les demandes adressées au Protecteur de l'élève, trente-trois (33) l'ont été par des parents, trois (3) par des élèves et une par un tiers. Vingt-sept (27) demandes concernaient des élèves du primaire, sept (7) des élèves du secondaire et trois (3) la formation des adultes.

Des quatorze (14) plaintes reçues, deux (2) ont été jugées irrecevables et les douze (12) autres ont fait l'objet d'une enquête. De celles-ci:

- Neuf (9) plaintes ont été réglées avec l'aide de la direction d'école concernée et/ou du Secrétariat général;
- Deux (2) plaintes ont été considérées non fondées;
- Une plainte a été référée en révision de décision.

Tableau 1 Nature des consultations et plaintes

NATURE		CONSULTATIONS	PLAINTES
Activités parascolaires			1
Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Classement		
	Intégration		
	Plan d'intervention (y compris absence de)		1
	Niveau de services	2	4
	Sécurité		
	Transfert d'école		
	Transport		
Intimidation et violence (y compris harcèlement)		1	1
Organisation scolaire	Choix d'école ou de programme		
	Classement	1	
	Transfert d'école		2
	Transport		2
Plainte contre employé			2
Renvoi			1

Tableau 2 Répartition des demandes adressées au Protecteur de l'élève

	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2017-18
Redirections d'appel	42	18	8	16	17	17	19
Consultations	0	0	12	5	6	5	4
Plaintes	0	0	5	13	15	10	14
Demandes	**42**	**19**	**25**	**34**	**38**	**32**	**37**

INTIMIDATION ET VIOLENCE

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Deux demandes comportant des allégations d'intimidation ou de violence ont fait l'objet d'une redirection d'appel et ont été adéquatement traitées à l'interne. Une consultation, concernant des allégations d'intimidation par un employé et a été adéquatement traitée à l'interne. Une plainte portant sur des allégations de violence a été réglée par le transfert de l'élève concerné dans une autre école.

Vu la nature de mes interventions cette année, je n'ai pas de recommandations à formuler en matière d'intimidation et de violence.

CONCLUSION

Ce rapport clôt la huitième année d'existence du Protecteur de l'élève.

Tel que le démontre le tableau 2, le taux de plaintes par rapport au nombre d'élèves demeure faible, soit moins de 0,1%. C'est donc que le mécanisme interne de traitement des plaintes de la Commission scolaire demeure efficace et que ceux qui y participent contribuent à réduire le nombre de plaintes qui doivent être traitées par le Protecteur de l'élève.

Au cours de cette cinquième année à titre de Protecteur de l'élève, dans le cadre de mes interventions j'ai été en contact avec quelques directions d'école et membres de la direction de la Commission scolaire. Leur professionnalisme et leur collaboration ont permis de régler la plupart des situations. Je souligne également leur très grande disponibilité et la célérité avec laquelle ils répondent constamment à mes demandes.

Je tiens également à remercier Me Johanne Fournier qui agit comme Protecteur de l'élève substitut.

INTIMIDATION / VIOLENCE

576 évènements d'intimidation ou de violence	205 événements en lien avec l'intimidation (36 %) 371 en lien avec la violence (64 %)
Interventions faites	Les interventions mises en place par les écoles visées sont conformes à celles prévues dans leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Elles s'appuient également sur les recherches récentes. Voici des exemples d'interventions : rencontre avec les personnes impliquées, communication auprès des parents, rencontres de médiation, rencontres avec les élèves impliqués par les policiers au milieu scolaire ou par des professionnels de l'école, gestes de réparation, soutien aux victimes et aux témoins.
Proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève	1 plainte

PRINCIPALES INTERVENTIONS

Accompagnement d'écoles pour la mise en place d'un système d'encadrement avec une approche éducative bienveillante

13 écoles, 5 à 6 rencontres par école avec un comité formé de différents membres du personnel :

- Code de conduite, matrice des comportements, arbre décisionnel;
- Enseignement explicite des comportements, leçons;
- Système de renforcement positif.

Formation et accompagnement offerts à tout personnel en lien avec l'approche éducative et bienveillante

Lien d'attachement, interventions éducatives et non punitives, enseignement explicite des comportements, préparation de leçons d'enseignement des comportements, célébration des efforts…

Personnel formé :

- Personnel enseignants;
- Techniciennes et techniciens en éducation spécialisée (TES);
- Personnel du service de garde;
- Surveillants d'élèves.

Accompagnement d'écoles pour la révision du plan de lutte

Six écoles ont reçu un accompagnement pour la révision de leur plan de lutte.

Rencontres du comité de prévention de la violence et de l'intimidation

Formé de membres du personnel de direction, professionnel responsable des communications et de conseillers pédagogiques :

- Révision et promotion du « Guide Hibou, répertoire de conseils pour des relations harmonieuses »;
- Réflexion et échanges sur la possibilité de créer de nouveaux guides Hibou en ciblant différents besoins (développement des habiletés sociales au préscolaire, stress et anxiété etc.);
- Présentation du diaporama sur la violence dans les relations amoureuses intitulé *Connaître le portrait en regard de la violence dans les relations amoureuses des jeunes : actions à privilégier pour prévenir la violence et favoriser des relations amoureuses.*

FINANCES

Résultats

Exercice terminé le 30 juin 2018

Revenus	
Subvention de fonctionnement du MEES	158 880 469 $
Autres subventions	904 986 $
Taxe scolaire	42 635 944 $
Droits de scolarité et frais de scolarisation	322 541 $
Ventes de biens et services	14 961 553 $
Revenus divers	1 690 040 $
Total des revenus	**219 395 533 $**
Charges	
Activités d'enseignement et de formation	110 039 570 $
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	47 416 215 $
Services d'appoint	22 434 059 $
Activités administratives	8 426 897 $
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	21 056 778 $
Activités connexes	9 055 870 $
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	614 168 $
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(250 576 $)
Total des charges	**218 792 981 $**
Excédent de l'exercice	**602 552 $**
Excédent accumulé au début	**15 106 768 $**
Excédent accumulé à la fin	**15 709 320 $**

RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

Maintien d'actifs immobiliers et résorption du déficit de maintien
5 974 461 $ (28%)

Réfection et transformation des bâtiments
1 566 094 $ (7%)

Ajout d'espace
13 994 558 $ (65%)

Répartition des établissements en mètres carrés

40 établissements pour 36 écoles primaires / préscolaires	**130 217 m2**
10 établissements pour 7 écoles secondaires	**97 585 m2**
1 établissement (deux points de service) pour la formation professionnelle	**10 140 m2**
1 établissement (deux points de service) pour la formation générale aux adultes	**3 928 m2**
1 établissement pour école spécialisée (Marie-Rivier)	**7 977 m2**
2 établissements administratifs (siège social et atelier)	**4 615 m2**
Total : 55 établissements	**Total : 254 462 m2**

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

LGCE

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT (LGCE)

Contrôle du niveau de l'effectif de la Commission scolaire

Heures rémunérées - Cible de référence (janvier à décembre 2014)	Total d'heures rémunérées du 1er avril 2017 au 31 mars 2018	Écart entre le nombre d'heures rémunérées et la cible
3 623 743	3 795 431	171 688

Autorisation préalable à l'octroi de contrats de service de 25 000 $ et plus

	Contrats conclus avec les personnes morales/sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques (en affaires ou non en affaires)
Nombre de contrats	20	0
Valeur des contrats	1 071 212,30 $	0 $

En vertu de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères (LGCE), des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, les commissions scolaires sont tenues, depuis 2014, d'informer le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de leur niveau d'effectifs selon les heures rémunérées. La cible d'heures par organisation est établie par le ministère.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

TECHNOLOGIES

Ressources technologiques

Tableaux numériques interactifs (TNI)

2017-2018	TOTAL
47	974
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
97% - 974 / 1 000	

Portables enseignants

2017-2018	TOTAL
62	1 470
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
100% 1 169 / 1 169 enseignants réguliers temps plein	

Téléphones IP

2017-2018	TOTAL
611	2 567
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
100% de couverture des besoins	

Écoles avec contrôle d'accès IP

2017-2018	TOTAL
4	36
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
80% - 36 / 45 écoles	

Points d'accès WiFi

2017-2018	TOTAL
25	425
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
5 écoles sur 45 ont une couverture complète	

Ordinateurs de table et portables

2017-2018	TOTAL
446	7 215
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
632 portables sur 4 669 pour la mesure 30 810 - donc 14% des appareils ciblent la mesure du 30 810 La mesure 30 810 concerne les aides technologiques pour les élèves avec des besoins particuliers (EHDAA).	

Écoles avec intercom IP

2017-2018	TOTAL
7	32
POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT	
71% - 32 / 45 écoles	

FAITS SAILLANTS

Agrandissement école Marie-Rivier (phase 1)

- Installation de tableaux numériques interactifs (TNI)
- Nouveaux équipements

Agrandissement école Sacré-Cœur (Iberville)

- Installation de tableaux numériques interactifs (TNI)
- Nouveaux équipements
- Couverture complète de l'école sans fil

Acquisition de la licence C.S Word Q. Cette application est à présent accessible à tous les élèves en difficulté et disponible pour les enseignants. WordQ est un logiciel d'aide à l'écriture et à la lecture.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

RÉSULTATS

BUT MINISTÉRIEL # 1 :

Augmentation du taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans

	C. s. des Hautes-Rivières								Réseau public (72 CS)			
Année de la première inscription en sec. 1	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Diplômés ou qualifiés jusqu'en…	2011	2012 (données de départ)	2013	2014	2015	2016*	2017*	2018*	2013	2014	2015	2016
Diplomation et qualification réunies selon le secteur												
Sexes réunis, total	**66,0**	**65,4**	**67,8**	**67,9**	**69,6**	**68,9**	**71,6**	**73,6**	**71,9**	**73,8**	**74,9**	**76,5**
Formation générale des jeunes :	55,8	56,4	58,9	59,1	62,3	61,8	65,1	66,5	64,3	65,8	66,3	68,2
Formation générale des adultes :	8,9	7,6	6,8	6,6	5,5	4,7	5,0	4,9	5,5	5,9	6,2	6,0
Formation professionnelle :	1,3	1,4	2,0	2,2	1,8	2,3	1,5	2,2	2,1	2,1	2,4	2,4
Sexe masculin, total	**59,5**	**58,2**	**59,3**	**59,3**	**62,9**	**60,4**	**64,8**	**68,9**	**66,4**	**68,1**	**69,6**	**71,9**
Formation générale des jeunes :	51,3	50,4	50,4	50,2	56,1	53,2	56,6	59,9	58,1	59,3	60,3	62,8
Formation générale des adultes :	6,8	5,8	6,1	5,9	4,3	3,9	5,6	5,7	5,4	5,8	5,8	5,7
Formation professionnelle :	1,4	2,0	2,8	3,2	2,5	3,3	2,6	3,4	2,9	3,0	3,5	3,4
Sexe féminin, total	**72,9**	**73,0**	**76,8**	**77,0**	**76,4**	**77,8**	**78,4**	**78,3**	**77,8**	**79,8**	**80,6**	**81,4**
Formation générale des jeunes :	60,6	62,8	67,9	68,4	68,5	71,0	73,6	73,1	71,0	72,5	72,8	73,9
Formation générale des adultes :	11,1	9,5	7,6	7,3	6,7	5,6	4,3	4,1	5,5	6,1	6,6	6.3
Formation professionnelle :	1,2	0,7	1,2	1,2	1,2	1,3	0,5	1,1	1,2	1,2	1,3	1,2

* Les données 2017 et 2018 proviennent de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

	C. s. des Hautes-Rivières								Réseau public (72 CS)			
Année de la première inscription en sec. 1	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2006-07	2007-08	2008-09	2009-10
Diplômés ou qualifiés jusqu'en…	2011	2012 (données de départ)	2013	2014	2015	2016	2017*	2018*	2013	2014	2015	2016
***Diplomation et qualification séparées*:**												
Sexes réunis, total	**66,0**	**65,4**	**67,8**	**67,9**	**69,6**	**68,9**	**71,6**	**73,6**	**71,9**	**73,8**	**74,9**	**76,5**
Diplomation :	61,8	60,1	59,6	59,8	60,5	61,3	63,4	65,1	66,9	68,7	69,8	71,4
Qualifications :	4,2	5,3	8,1	8,1	9,2	7,6	8,2	8,5	5,0	5,0	5,1	5,2
Sexe masculin, total	**59,5**	**58,2**	**59,3**	**59,3**	**62,9**	**60,4**	**64,8**	**68,9**	**66,4**	**68,1**	**69,6**	**71,9**
Diplomation :	54,0	51,4	48,3	48,1	49,0	50,6	54,8	56,7	59,9	61,6	62,8	65,2
Qualifications :	5,4	6,8	11,1	11,1	13,8	9,8	10,0	12,3	6,5	6,5	6,8	6,7
Sexe féminin, total	**72,9**	**73,0**	**76,8**	**77,0**	**76,4**	**77,8**	**78,4**	**78,3**	**77,8**	**79,8**	**80,6**	**81,4**
Diplomation :	70,0	69,2	71,7	72,1	72,0	72,6	72,0	73,7	74,4	76,3	77,2	77,9
Qualifications :	2,9	3,7	5,0	4,9	4,5	5,3	6,4	4,7	3,4	3,5	3,3	3,5

Données antérieures pour la CSDHR :	1999-2000	2000-01	2001-02	2002-03
	66,4 %	63,3 %	66,1 %	64,6 %

* Les données 2017 et 2018 proviennent de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Taux de diplomation et de qualification selon la cohorte, la durée des études et le sexe

	Cohorte de 2008					Cohorte de 2009					Cohorte de 2010				Cohorte de 2011		
	5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans	7 ans			5 ans	6 ans			5 ans		
	T	T	T	M	F	T	T	T	M	F	T	T	M	F	T	M	F
CSDHR :	58	65,7	69,6	62,9	76,4	56,9	64,5	68,9	60,4	77,8	61,6	68,9	60,7	76,9	63,2	56,4	70
Réseau public :	60,1	70,2	74,9	69,6	80,6	61,7	72	76,5	71,9	81,4	63,6	73,4	67,5	79,7	65,8	59	72,8

Taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification (décrocheurs), parmi les élèves sortants, inscrits en formation générale des jeunes

	C. s. des Hautes-Rivières								Réseau public (72 CS)						
Année d'inscription	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12 (données de départ)	2012-13	2013-14	2014-15	2018-19 (cible)	2008-09	2009-10	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15
Sexes réunis, total	**23,1**	**22,4**	**21,7**	**21,4**	**18,2**	**19,4**	**17**	**16,4**	**21,3**	**20,1**	**18,6**	**18,4**	**17,8**	**16,2**	**15,5**
Sexe masculin :	30,1	29,1	30,1	28,3	25,2	26,4	22,8		26,1	24,8	23,1	22,7	21,9	19,8	19,2
Sexe féminin :	15,2	15,6	13,7	14,9	11,7	12,4	11,3		16,5	15,6	14,3	14,3	13,9	12,6	11,9

Tableau à jour avec les plus récentes données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en date du 7 février 2017.

BUT MINISTÉRIEL # 2 :

Amélioration de la maîtrise de la langue française

	TAUX DE RÉUSSITE		
	Global	Garçons	Filles
Épreuve de 5e secondaire volet écriture (données ministérielles de juin 2017):			
CSDHR :	**83%**	**77,7%**	**86,9%**
Québec réseau public :	79,9%	73,8%	85,2%
Épreuve de 5e secondaire volet écriture (données ministérielles de juin 2016):			
CSDHR :	**76,2%**	**67,9%**	**82,7%**
Québec réseau public :	80,6%	71,3%	84,8%
Primaire volet lecture (données locales – bilan de fin de cycle, juin 2018):			
CSDHR : 1er cycle :	93,7%	92,3%	95,2%
2e cycle :	92,6%	90,8%	94,6%
3e cycle :	93,1%	89,9%	96,3%
Épreuves de fin de cycle :			
Épreuve locale de fin de 1er cycle :	92,5%	89,5%	95,5%
Épreuve ministérielle de fin de 2e cycle :	86%	82,5%	89,8%
Épreuve ministérielle de fin de 3e cycle :	84,1%	76,9%	91,3%
Primaire volet écriture (données locales – bilan de fin de cycle, juin 2018):			
CSDHR : 1er cycle :	94%	91,1%	97%
2e cycle :	93,7%	90,9%	96,8%
3e cycle :	95,6%	93,4%	97,7%
Épreuves de fin de cycle :			
Épreuve locale de fin de 1er cycle :	91,2%	87,7%	94,7%
Épreuve ministérielle de fin de 2e cycle :	86,6%	82,4%	91%
Épreuve ministérielle de fin de 3e cycle :	91,7%	88,1%	95,1%

BUT MINISTÉRIEL # 3 :

Amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

	C. s. des Hautes-Rivières							Réseau public (72 CS)						
	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2016-17
Enseignement primaire														
Taux d'intégration des EHDAA :	75,7	75,9	74,2	74,9	72,3	73,4	73,4	81,3	81,8	82,5	82,9	83,1	83,5	84,9
Enseignement secondaire														
Taux d'intégration des EHDAA :	42,8	47,3	48,2	50,5	50,2	54,2	56,8	51,3	53,0	57,2	57,6	60,3	62,7	64,9

Nous sommes en attente des données du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

BUT MINISTÉRIEL # 4 :

Amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

	Primaire	Secondaire
Taux d'élèves qui se sentent en sécurité à l'école :		
CSDHR (données locales ; sondage – nov. 2013)	93 %	86 %

BUT MINISTÉRIEL # 5 :

Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans, nouvellement inscrits en formation professionnelle

Enseignement secondaire, formation professionnelle

Ces données ont trait aux élèves de la CSDHR inscrits en FP dans un centre au Québec.

	C. s. des Hautes-Rivières						Réseau public (72 CS)					
	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	2010-11	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16
Effectif en FP	**1 023**	**1 156**	**1 230**	**1 287**	**1 179**	**1 022**	**113 769**	**116 369**	**119 489**	**123 361**	**125 298**	**125 029**
19 ans et moins :	359	351	370	362	339	315	27 804	28 155	27 523	26 622	25 412	24 401
20 ans et plus :	664	805	860	925	840	707	85 965	88 214	91 966	96 739	99 886	100 628
Inscriptions en FP	**1 052**	**1 182**	**1 263**	**1 335**	**1 246**	**1 058**	**122 975**	**125 691**	**131 038**	**136 676**	**139 923**	**139 991**
19 ans et moins :	370	360	383	379	359	327	30 067	30 485	30 310	29 391	28 332	27 198
20 ans et plus :	682	822	880	956	887	731	92 908	95 206	100 728	107 285	111 591	112 793

**Les indicateurs nationaux ne sont pas encore disponibles*

Notes :

Effectif : nombre de personnes uniques, peu importe le nombre d'inscriptions durant l'année.
Inscription : nombre d'inscriptions dans une année (une seule par programme en FP).
Âge : âge au 30 septembre.

Élèves débutants de moins de 20 ans en formation professionnelle

Ces données ont trait aux élèves qui fréquentent le centre FP de la CSDHR.

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Nombre d'élèves nouvellement inscrits en FP au total	**544**	**542**	**622**	**528**	**595**	**493**
Nombre d'élèves débutants de moins de 20 ans :	**231**	**211**	**226**	**216**	**191**	**200**
- hommes :	111	119	121	102	90	91
- femmes :	110	92	105	114	101	109
Pourcentage d'élèves débutants de moins de 20 ans :	**42,5%**	**38,9%**	**36,3%**	**40,91%**	**32,10%**	**40,57%**
- hommes :	20,4%	22,0%	19,4%	19,32%	15,13%	18,46%
- femmes :	20,2%	17,0%	16,9%	21,59%	16,97%	22,11%

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

INITIATIVES PÉDAGOGIQUES

DES ROBOTS À L'ÉCOLE CAPITAINE-LUC-FORTIN – ÉDIFICE HENRYVILLE

Avec ses 17 robots adaptés selon les groupes d'âge, l'école Capitaine-Luc-Fortin développe les compétences numériques des élèves et leur donne le goût des sciences. La robotique n'est pas une activité évaluée et notée en classe, c'est un outil d'apprentissage. Accompagnés par **madame Geneviève St-Onge**, conseillère pédagogique pour les technologies à la Commission scolaire, une équipe de cinq enseignants a développé des activités et soutenu les autres enseignants de l'école dans ce volet pédagogique.

A-22 LE CANADA FRANÇAIS - ACTUALITÉ - www.studelfrancais.com - LE JEUDI 7 JUIN 2018

LE CANADA FRANÇAIS

ÉDUCATION

Des robots pédagogiques à l'école d'Henryville

MARIE-JOSÉE PARENT
mjparent@canadafrancais.com

Dans la classe de Karine Pelletier, les enfants de la maternelle s'amusent en bougeant de petits robots en forme d'abeille. Aucun déplacement n'est fait au hasard. Certains mouvements sont même programmés à l'aide d'une tablette électronique. Incursion dans le monde de la robotique, une science qui pourrait bientôt faire son entrée dans toutes les écoles.

Nous sommes à Henryville. Louis Gilbert et William McGowan font avancer leur abeille sur un parcours. Leur robot doit se déplacer de trois cases vers l'avant, tourner à gauche, progresser à nouveau de trois cases, effectuer un autre virage à gauche et finir le circuit avec un dernier déplacement de deux cases.

Les enfants se consultent. Ils doivent coder le trajet pour donner les bonnes consignes à leur robot avant le départ. Les yeux brillants, ils saisissent leur séquence à l'aide d'un clavier placé sur le dos de l'abeille. Ils poussent un petit cri lorsque celle-ci fonce dans un obstacle. Oups…

Il n'y a rien de grave. Les petits s'empressent de recommencer, sourire aux lèvres. La deuxième fois sera la bonne. Impressionnant pour des enfants qui s'éveillent aux mathématiques.

Non loin, un camarade utilise des cartes pour planifier le déplacement de son robot. Instinctivement, il pose la première image à gauche et la suivante à droite. «Il ne le sait pas, mais il vient d'apprendre la base de la lecture», souligne Geneviève St-Onge, conseillère pédagogique TIC à la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

ÉCOLE TECHNO

École Capitaine-Luc-Fortin est une préfecture en termes de robotique à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Les élèves de tous les niveaux y sont familiarisés depuis le début de l'année. Établissement possède 17 robots adaptés selon les groupes d'âge.

Les abeilles ne sont qu'une initiation qui permet de travailler les déplacements et la latéralité gauche-droite ou présolaire. Aux niveaux suivants, les élèves programmeront les robots en ajoutant leur vitesse, leur angle, en les faisant tourner, faire du bruit et en calculant même leur force de traction.

«On peut faire ce que fait vivre avec les robots, explique François-Xavier Galipeau, un élève de cinquième année qui manipule une petite voiture. On change les pièces et on essaie plein de choses.»

OBJECTIFS

Réaliser des activités de robotique à l'école vise le développement de compétences numériques et donne le goût des sciences. Elles permettent également d'aller au-delà de certaines apprentissages qui peuvent être abstraits, lorsqu'enseignés de façon magistrale.

Le plus bel exemple est celui des déplacements au présolaire. D'ici sont comp. les nombres deviennent vivants. Indiques et concrets.

«Les enfants apprennent plus vite que les adultes, observe Karine Pelletier, enseignante à la maternelle. Ils n'ont pas peur des obstacles, surtout avec la tablette. Les débuts sont parfois un peu difficiles. Il faut commencer par enseigner les notions de gauche et droite. Ensuite, le codage va très vite. Les enfants sont très créatifs.»

GRAND DÉPLOIEMENT

La robotique n'est pas une activité évaluée et notée en classe. C'est un outil d'apprentissage actif qui fait partie d'un ensemble proposé aux enseignants.

«École Capitaine-Luc-Fortin veut intégrer les technologies. C'est même inscrit dans son programme éducatif. Cinq enseignants ont formé une équipe pour développer des activités et aider leurs collègues», explique Geneviève St-Onge, qui anciennement les professeurs dans l'intégration des technologies pour Commission scolaire.

Dès septembre, les petits robots pourraient d'ailleurs se multiplier dans les établissements scolaires. Québec vient investir 1,2 milliard de dollars d'ici 2021 pour stimuler le développement de compétences numériques chez les jeunes. 45 M$ seront dépensés pour des équipements dans les 3000 écoles primaires et secondaires, d'ici la rentrée.

«Nous avons présenté les robots à nos enseignants la semaine dernière. C'est un choix qui s'offre à eux parmi plusieurs outils numériques comme les tablettes, les ordinateurs ou des laboratoires créatifs. Faire intégration dans leur classe dépendra de leurs goûts», conclut Geneviève St-Onge.

Louis Gilbert et William McGowan, élèves de la maternelle à l'école Capitaine-Luc-Fortin, calculent les déplacements de leur robot sur un parcours.

Abigail Morel, une élève de la maternelle, utilise une tablette pour programmer le déplacement de son robot en forme d'abeille.

La robotique à l'école permet le développement de compétences numériques et donne aux jeunes le goût des sciences. Sur la photo: Raphaëlle Lecompte et Darry Bérubé, élèves de première année.

Cliquer sur l'image pour télécharger l'article

DU PEP À L'ÉCOLE ? C'EST GAGNANT !

Est-ce que le bien-être s'apprend? Est-ce qu'il peut être expliqué aux enfants? L'école Jean XXIII expérimente depuis plusieurs années l'enseignement du bonheur à ses élèves et remarque des retombées positives sur les élèves, l'équipe-école et les parents dans le cadre d'un projet baptisé Programme d'éducation positive (PEP).

Cette aventure a débuté par une thématique sur le bonheur qui a donné naissance à l'édition d'un livre dans lequel chaque élève s'exprimait sur un moment vécu rempli de bonheur. Une enseignante de l'école, madame Julie Bazinet, ayant remarqué que ce sujet était porteur de grande vitalité, a choisi de l'approfondir et d'en faire sa thèse de maîtrise.

Les premières années du projet, les élèves recevaient la visite de l'enseignante qui leur faisait vivre des expériences et des activités qui vulgarisaient les découvertes scientifiques des leviers du bonheur et du bien-être.

Depuis, les enseignants intègrent les dernières découvertes en matière de psychologie positive dans leur pratique pédagogique. L'engouement des élèves et l'intérêt suscité par les enseignants ont mené à la création d'une communauté d'apprentissage composée de 5 enseignantes, la direction d'école, deux conseillères pédagogiques et une chercheure de l'université de Trois-Rivières. C'est ainsi que les élèves bonifient leurs connaissances et leurs pratiques par rapport à la gratitude, l'optimisme, l'importance de développer leur bonté, la pleine conscience, etc.

Sur la photo, de gauche à droite, 1re rangée : Brigitte Gagnon, conseillère pédagogique; Nancy Goyette, chercheure à l'UQTR; Marie-France Chênevert, Martine Généreux, enseignantes

2e rangée : Julie Bazinet, conseillère pédagogique; Sonia Fortin, Nicole Dubé, enseignantes; Marie-France Ricard, directrice et Maude Williams, enseignante

L'ENSEIGNEMENT EXPLICITE DES STRATÉGIES DE LECTURE À L'ÉCOLE HAMEL

Le 18 mai dernier, les enseignants de l'école Hamel ont célébré une belle avancée dans leur projet collectif d'enseignement explicite des stratégies de lecture, élaboré dans le cadre du projet éducatif de l'école.

Les stratégies de lecture sont enseignées dans cette école depuis plusieurs années. L'équipe a travaillé à leur validation, à l'arrimage de leur enseignement d'un cycle à l'autre et à leur publication auprès des parents des élèves. Pilotés par l'orthopédagogue enseignante de l'école, **madame Geneviève Bélanger**, ces travaux menés par l'équipe ont un impact significatif sur l'apprentissage de la lecture et ont été soulignés lors de cette rencontre. Les sourires des membres de l'équipe sur la photo en disent long sur leur sentiment d'accomplissement.

Afin de contribuer personnellement au projet collectif que s'est donné l'équipe en 2017, après avoir bénéficié d'un accompagnement individuel ou en sous-groupes avec **Jean-Benoit Chouinard**, conseiller pédagogique en enseignement du français à la CSDHR, les enseignants ont présenté l'évolution de leur projet individuel. Ce moment fort de co-développement pédagogique fut l'occasion de valoriser les réussites personnelles de chacun et de partager l'expérience acquise avec les élèves en classe tout au long de l'année.

Mme Lucie Fournier, Mme Sharyn Régnier, Mme Jacinthe Deschamps, Mme Marie-Claude Vaillancourt, M. Nicolas Dupasquier, Mme Béatrice Breton, Mme Mélanie Turmel, M. Jean-Benoit Chouinard, Mme Caroline Roy, Mme Jolène Rondeau, Mme Christine Labrecque, Mme Geneviève Bélanger et M. Jean Gabriel Laberge.

DES ÉLÈVES DU PROGRAMME D'ÉDUCATION INTERNATIONALE DE 5E SECONDAIRE DE LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY RÉALISENT UN PROJET QUI FAIT DU BIEN

Distribution de nourriture aux itinérants du centre-ville de Montréal

Sylvain Daigneault, enseignant à la polyvalente Marcel-Landry, présente, pratiquement à chaque cours, tout au long de l'année, des exemples de persévérance sous la forme de vidéos ou de discours aux élèves. Il diffuse des vidéos de gestes altruistes puisqu'il croit sincèrement que lorsque l'on fait du bien aux autres, on remet en contexte ses propres problèmes et on surmonté les obstacles de la vie devient plus facile. Cela permet d'être plus persévérant. Les élèves sont donc invités à poser un geste altruiste.

Dans le cadre du Projet Sourire, ils ont distribué des denrées alimentaires à des sans-abris de Montréal. Ils ont parcouru plusieurs kilomètres et donné des sacs aux gens dans le besoin rencontrés sur la rue.

Ce projet était à sa troisième édition en 2018. Depuis la première expérience, les élèves ont hâte à cette journée et en parlent en bien dans leur entourage.

Crédit photo : projet Sourire

Réalisation : Zachary Cummings

Une vidéo de chaque évènement est publiée afin de partager un beau geste de société. Vous pouvez les consultez ici :

Projet Sourire 1 : https://youtu.be/OWJyemzr6uI
Projet Sourire 2 : https://youtu.be/U8mH_m-21Fo

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

COLLECTES DE FONDS PÉDAGOGIQUES

DES COLLECTES DE FONDS PÉDAGOGIQUES À L'ÉCOLE SAINTE-ANNE!

La dictée de la directrice

C'est une dictée adaptée à chacun des niveaux scolaires pour laquelle les parents et amis peuvent commanditer les élèves selon le nombre de mots bien orthographiés. Les enfants sont très motivés et ils étudient davantage afin d'amasser le plus d'argent possibles afin d'aménager leur cour d'école. C'est un défi qu'ils ont envie de relever!

Le marché de Noël

Dès septembre, les élèves fabriquent différentes choses qui seront vendues au marché de Noël en décembre (ornements, décorations, centres de table, etc...). À travers ces fabrications, les élèves travaillent les arts plastiques, le français, les mathématiques, la motricité fine, la collaboration inter-niveaux et la socialisation.

De plus, en partenariat avec la communauté, certains producteurs externes viennent vendre leurs produits et nous versent une partie ou la totalité de leurs profits. C'est une magnifique journée où les parents et amis sont heureux de venir encourager les élèves dans une belle ambiance du temps des fêtes.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

ENTREPRENEURIAT SCOLAIRE

LA 20E ÉDITION DU DÉFI OSENTREPRENDRE

La 20e édition du **Défi OSEntreprendre** n'a pas fait exception cette année alors que 7 projets provenant de participants de la CSDHR étaient en lice lors de la finale régionale du 26 avril dernier.

À l'issue du Gala régional, le projet *Une robe de bal pour Cendrillon* de Lou-Félix Hébert, élève de l'école secondaire Joséphine-Dandurand, a obtenu une place pour la finale nationale.

Récipiendaire – secondaire 2e cycle : École Joséphine-Dandurand pour le projet *Une robe de bal pour Cendrillon*
Responsable : Stéphanie Côté
Élève : Lou-Félix Hébert

Sur la photo à partir de la deuxième personne : **Isabelle Lemay, Lou-Félix Hébert, Mmes Stéphanie Côté et Andrée Bouchard, présidente de la CSDHR.**

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

EXCELLENCE ACADÉMIQUE

UNE ÉLÈVE DE LA POLYVALENTE MARCEL-LANDRY EST DÉCORÉE DE LA MÉDAILLE ACADÉMIQUE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Mérédith Lépinay a reçu la médaille académique du Gouverneur général pour souligner l'excellence de ses résultats scolaires au terme de ses études secondaires.

La cérémonie a eu lieu en présence des parents de Mérédith et de tout le personnel de l'école.

Cette décoration honorifique est octroyée à quatre niveaux différents : le bronze aux diplômés du secondaire, le bronze collégial aux diplômés du collégial, l'argent aux diplômés du premier cycle universitaire et l'or aux diplômés des deuxième et troisième cycles.

Cette médaille est remise au nom de la Gouverneur générale, madame Julie Payette, par les établissements d'enseignement participants en même temps qu'un certificat personnalisé signé par la Gouverneure générale.

C'est la récompense la plus prestigieuse que puisse recevoir un élève fréquentant une maison d'enseignement canadienne.

Mérédith rejoint ainsi Pierre Trudeau, Kim Campbell et Gabrielle Roy qui ont déjà reçu cette médaille, prélude à de nombreuses et grandes réalisations.

Toutes nos félicitations à Mérédith pour ce parcours scolaire exceptionnel!

CINQ ÉLÈVES RÉCIPIENDAIRES DE LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Cinq élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont été décorés de la Médaille du Lieutenant-gouverneur général du Québec.

Ces élèves sont :

Guillaume Beausoleil, École secondaire Joséphine-Dandurand
Olivier Bélec, École polyvalente Marcel-Landry
Laurence Giguère, École secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge
Léonie Mercier, École secondaire Paul-Germain-Ostiguy
Mégane Parent, École secondaire Monseigneur-Euclide-Théberge

La Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse a pour objet la reconnaissance de l'engagement bénévole, de la détermination et du dépassement de jeunes qui exercent une influence positive au sein de leur communauté. Les candidatures sont soumises par l'établissement scolaire de l'élève.

UNE MÉDAILLE D'ARGENT POUR L'ÉCOLE SECONDAIRE JOSÉPHINE-DANDURAND

L'orchestre à vents de l'école secondaire Joséphine-Dandurand a remporté la médaille d'argent au MusicFest Québec 2018.

Sous la direction de l'enseignant **Michaël Manuel Savard**, l'orchestre est composé de 45 jeunes de l'école Joséphine-Dandurand qui étudient au programme particulier en musique.

Le MusicFest Québec existe depuis 1984. Il s'adresse aux élèves du secondaire et a comme objectif le dépassement de soi. On compte la participation de plus de cinq mille jeunes musiciens regroupés en divers ensembles : guitares, chorales, orchestres et harmonies.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

UN PARTENARIAT INNOVATEUR ENTRE L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS ET TERMACO

Avec l'objectif de stimuler l'intérêt pour la formation professionnelle, mais surtout encourager la persévérance des élèves, Termaco a lancé son programme de bourses d'excellence en partenariat étroit avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Cinq étudiantes/étudiants de première année en soudage se sont vu remettre une bourse de 1000 $ chacun et ont pu profiter d'un emploi rémunéré chez Termaco pour la période estivale. De plus, chacun des boursiers a été jumelé avec un mentor de l'entreprise pour lui transmettre son savoir, son expertise et la passion du métier .

Enseignants de l'EPM et membres du personnel de Termaco lors du lancement du programme

LE JARDINAGE AU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA RELANCE, UNE INITIATIVE QUI RAPPROCHE

Afin d'aider les élèves à développer de nouveaux intérêts, une plus grande culture générale et un meilleur sentiment d'appartenance envers le milieu scolaire, un jardin à vocation éducative et sociale a vu le jour à l'édifice Docteur-Poulin de Marieville.

Ce projet, qui permet à ces jeunes adultes de développer de nouvelles compétences et de vivre des expériences très enrichissantes, a également permis à l'équipe du centre de travailler avec plusieurs organismes de la communauté.

L'entraide entre les différents partenaires a été un élément essentiel de la réussite de cette belle aventure.

Les étapes de la réalisation du projet

- Décembre – Recherche de donateurs auprès de fournisseurs anglophones incluant la rédaction d'une lettre concoctée par un élève du centre.
- Janvier -Rédaction et envoi des demandes de commandites auprès de plusieurs entreprises de la région. Entente conclue avec le CJE pour la confection des bacs pour faire pousser les plants.
- Février – Partenariat établi avec des membres de la FADOQ de Marieville pour l'entretien des lieux au cours de l'été.
- Mi-avril – Début des semis intérieurs.
- Fin avril -Nettoyage du terrain prévu pour recevoir les plants.
- Mai -Réception des bacs de culture confectionnés par le CJE, dans le cadre du programme Mon Boulot.
- Fin mai- Réception du terreau, préparation du terrain et des modules de plantation.
- Début juin – Plantation extérieure et transplantation des semis. Entretien du jardin et début potentiel de la récolte. Durant la période des vacances, des membres de la FADOQ ont aidé à l'entretien du jardin.

Et les récoltes ?

Les récoltes sont remises aux personnes dans le besoin ou à des organismes de charité de la région. Les élèves développent de l'empathie envers les plus démunis et réalisent qu'ils font partie d'une collectivité. En posant de simples petits gestes, ils peuvent soulager certaines souffrances.
Le projet a aussi permis aux élèves de développer l'initiative personnelle, le travail d'équipe ainsi qu'une meilleure conscience environnementale.

LE DÎNER DES NATIONS

Le Centre d'éducation des adultes La Relance a organisé son traditionnel dîner des nations en mai dernier.

Les groupes de francisation en ont mis plein la vue en préparant différents plats et en présentant divers éléments de leurs cultures respectives.

Petite nouveauté, un groupe a également concocté plusieurs mets typiquement montérégiens, à base de sirop d'érable, pour permettre aux élèves étrangers de goûter aux excellents produits régionaux.

Plus d'une vingtaine de pays étaient représentés.

L'ÉCOLE PROFESSIONNELLE DES MÉTIERS MÈNE AU SUCCÈS!

La 15e édition des olympiades québécoises des métiers et des technologies a débuté en février 2018.

Sept élèves de l'École professionnelle des Métiers ont remporté les honneurs lors des olympiades montérégiennes de la formation professionnelle.

14 candidats étaient inscrits dans les disciplines suivantes : assistance et soins infirmiers, cuisine, électricité, esthétique, mécanique automobile, soudage-montage et techniques d'usinage.

Parmi ces élèves, quatre d'entre eux se sont rendus aux olympiades provinciales qui ont eu lieu à Montréal du 2 au 5 mai 2018. **Josiane Bonvouloir** (en cuisine), **Marc-Antoine Fortin** (en électricité), **Samuel Deland** (en mécanique automobile) et **Karolane Ducharme** (en esthétique).

À la suite du volet provincial, **Marc-Antoine Fortin,** élève au programme d'électricité, a obtenu une médaille d'argent ce qui lui a permis de participer aux olympiades canadiennes à Edmonton du 2 au 6 juin.

Les olympiades sont un moyen pour les élèves de démontrer leur savoir-faire, leur savoir-être et surtout leur passion pour leur métier. Les prochaines olympiades auront lieu en 2020.

DES « DÎNERS DE FILLES » À L'ÉDIFICE LAURIER

L'idée des dîners de filles est venue spontanément lors d'une conversation entre la technicienne en travail social et des étudiantes en usinage. Elles disaient vouloir dîner entre elles pour partager à propos de leur réalité. L'équipe a donc organisé des dîners de filles et profité de l'occasion pour les offrir à toutes les filles de l'école.

Trois dîners ont été organisés en collaboration avec la psychoéducatrice et la conseillère d'orientation portant sur les thèmes de l'aide financière, la gestion du stress et de l'anxiété, la gestion du temps pour soi et les vacances avec les enfants. Lors de ces dîners, les intervenants ont invité un partenaire (Quartier de l'emploi) pour le programme « Chapeau les filles », un professeur de yoga et une intervenante de Chemin D'A.P.I.

En moyenne, une quinzaine d'étudiantes de tous les programmes ont assisté à chaque dîner. Elles ont pu développer leur sentiment d'appartenance, leurs habiletés sociales et leur estime de soi. Ces dîners ont aussi permis de mieux connaître les ressources du milieu.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

SERVICE AUX ENTREPRISES

DE TRÈS BELLES RÉUSSITES ET UN PARTENARIAT GAGNANT

Le **Service aux entreprises** intervient en matière de formation, d'évaluations, de consultations et de transfert de connaissances auprès des entreprises de la région.

En 2017-2018, le SAE a offert 4 formations AEP (Attestation d'études professionnelles) et 1 formation AEQ (Attestation Emploi Québec).

Ainsi, 114 élèves ont complété une AEP ou une AEQ, ou ont terminé un processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

À ce sujet, il faut souligner le partenariat réalisé avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) Montérégie-Centre, qui a permis à 25 préposés aux bénéficiaires de compléter un processus en RAC et d'obtenir un emploi au sein du CISSS Montérégie-Centre.

Stagiaire en entreprise

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

SCIENCES ET TECHNO!

LA SUPER EXPO-SCIENCES HYDRO-QUÉBEC RÉCOMPENSE 4 ÉLÈVES

Une cérémonie de remise de prix a permis de récompenser le travail de plusieurs participants dont quatre élèves de notre commission scolaire.

Trois d'entre eux, de la Polyvalente Marcel-Landry, ont été sélectionnés pour faire partie de la délégation du Québec à l'Expo-sciences pancanadienne à l'Université Carleton à Ottawa.

Polyvalente Marcel-Landry

Louis Michaud

(1re secondaire)

Le projet de Louis porte sur les fermes verticales. Il a remporté la médaille d'argent dans la catégorie Junior.

Caroline Forget

(4e secondaire)

Le projet de Caroline porte sur le naloxone utilisé comme antidote au fentanyl. Elle a obtenu une bourse d'études de l'Université de Sherbrooke.

Isaac Deveau

(3e secondaire)

Le projet d'Isaac porte sur les sources radioactives présentes dans notre quotidien. Les détecteurs de fumée à chambre d'ionisation en sont un exemple car ces détecteurs fonctionnement avec de l'américium, un élément chimique peu connu de la population.

Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Étienne Daigneault

(PEI, 3e secondaire)

Étienne a conçu un bonnet de protection contre les commotions cérébrales. Formé de centaines de petites rondelles en mousse, ces dernières permettent de répartir l'impact et d'apporter une protection supplémentaire de 13 g. Sachant qu'un casque de hockey standard protège pour 45 g, le bonnet diminue donc de 15 % le risque de commotions cérébrales.

Étienne a reçu le prix Jeune Innovateur.

Ces compétitions scientifiques sont ouvertes à tous les jeunes de 6 à 20 ans. Elles sont aussi l'occasionde créer des liens avec des scientifiques aguerris, le grand public et des jeunes de partout au Québec.

UN ÉLÈVE DE LA POLYVALENTE CHANOINE-ARMAND-RACICOT BRILLE À L'ÉMISSION GÉNIAL

Étienne Daigneault, élève de 3e secondaire à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot a conçu un casque anti-commotions et il a eu l'occasion d'aller présenter son invention à l'émission de télévision Génial.

Lire l'article de Mme Marie-Josée Parent du journal Le Canada Français.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

SPORTS-ARTS-ÉTUDES

VIDÉO PROMOTIONNELLE DES CONCENTRATIONS SPORTS-ARTS-ÉTUDES

Une courte vidéo a été réalisée pour mieux faire connaître les différentes concentrations offertes.

Pour voir la vidéo, cliquer sur l'image.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

AGRANDISSEMENTS

INAUGURATION OFFICIELLE DU NOUVEL AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-VINCENT

Après dix-huit mois de travaux, la nouvelle partie est enfin complétée au grand bonheur de tous les élèves et du personnel de l'école

Saint-Césaire, le 6 décembre 2017 – C'est avec émotion, fébrilité et fierté que l'inauguration officielle de l'école Saint-Vincent a eu lieu en présence de dignitaires, d'invités, de membres du personnel et d'élèves de l'école.

« La clientèle en croissance et les prévisions démographiques pour la région justifiaient le besoin d'un agrandissement pour l'école Saint-Vincent depuis quelques années », a souligné la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, madame Andrée Bouchard.

Le terrain offert gracieusement par la Ville de Saint-Césaire et l'allocation de 4,8 M$ du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ont rendu possible l'agrandissement attendu et l'ajout de six nouvelles classes, d'un plateau de gymnase et de locaux de service.

Le projet a permis, entre autres, de relocaliser le service de garde, la cafétéria, la bibliothèque et une classe pour regrouper six classes dans le même secteur.

La cérémonie a débuté par la prestation de la chorale de l'école Saint-Vincent, sous la direction de madame Hélène Létourneau, qui a interprété une version très touchante de la chanson « True colors » de Cyndi Lauper, thème en lien avec la nouvelle image de l'école et le nouveau slogan « Affiche tes vraies couleurs ».

L'école Saint-Vincent comptait déjà plus de 450 élèves avant les travaux. Elle pourra désormais accueillir un maximum de 575 élèves.

L'agrandissement totalise 1 565 mètres carrés qui s'ajoutent aux 4 837 de l'édifice original, ce qui porte à 6 402 mètres carrés la superficie totale de l'école.

Une école encore plus belle, plus grande et mieux adaptée aux besoins des élèves

Le coût du projet d'agrandissement a été de 6,2 M$. Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a fourni une allocation de 4,8 M$ à laquelle la Commission scolaire a ajouté 1,4 M$. Ces fonds proviennent de l'enveloppe dédiée au maintien des bâtiments et ont permis la mise à niveau et le réaménagement de l'édifice original afin de conserver une signature semblable à celle de la nouvelle partie dans un souci d'harmonie.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières remercie le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour sa contribution.

« Nous exprimons toute notre gratitude aux élus de la Ville de Saint-Césaire pour avoir rendu ce projet d'agrandissement possible. Cela témoigne du souci qu'ils ont pour le bien-être des enfants de leur communauté et pour celui de tous les citoyens », a poursuivi Andrée Bouchard.

Une nouvelle image pour l'école, une reconnaissance pour les familles

La célébration a aussi été un moment idéal pour marquer le changement et dévoiler la nouvelle image de l'école, inspirée par un comité d'élèves. Une cérémonie symbolique, en présence des élèves et des invités, a eu lieu pour ancrer cet engagement dans la mémoire collective grâce au dépôt d'une roche blanche dans l'œuvre d'art réalisée par monsieur Pierre Blanchette.

Le choix des triangles du nouveau logo représentent chacun des niveaux, du plus petit (maternelle) au plus grand (6e année). Ils symbolisent les différentes étapes du parcours du préscolaire à la fin du 3e cycle du primaire.

Les 7 couleurs de l'arc-en-ciel signifient l'harmonie, le symbole d'une grande famille où les membres vivent tous ensemble, et le développement de la personnalité à travers une multitude de projets intéressants.

Les triangles qui se touchent signifient l'entraide, le travail d'équipe, la persévérance et l'engagement, de même que la fierté d'atteindre le haut de la montagne, la fin du parcours.

Le maire de la Ville de Saint-Césaire, monsieur Guy Benjamin, a également profité de l'événement pour dévoiler une plaque commémorative afin de souligner l'exceptionnelle contribution des familles qui ont été expropriées pour permettre la construction de la nouvelle partie de l'école primaire Saint-Vincent. Cette plaque sera installée prochainement et exposée à l'entrée de l'école.

« Une école est au cœur de la vie des enfants, d'un quartier, d'une ville. C'est un phare pour faire grandir le sentiment d'appartenance à une communauté. L'école Saint-Vincent est non seulement un lieu pour apprendre, grandir, développer son esprit d'initiative et sa vision du monde, mais c'est aussi le témoin de la prospérité économique et de la vitalité de la région », a conclu la présidente.

Une cérémonie empreinte d'émotion lors du dévoilement de la plaque commémorative en présence de l'une des familles expropriées.

INAUGURATION OFFICIELLE DE LA NOUVELLE SECTION DE L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (SECTEUR IBERVILLE)

La cérémonie s'est déroulée en présence des dignitaires et des partenaires

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 novembre 2017 – C'est avec fierté que la directrice de l'école Sacré-Cœur (secteur Iberville), madame Rose-Marie Joanis, et son équipe ont accueilli dignitaires et invités dans la toute nouvelle salle polyvalente pour souligner officiellement la fin des travaux d'agrandissement de l'école.

« Cet agrandissement répond à un besoin devenu urgent d'accueillir une clientèle scolaire en croissance au cœur d'un quartier qui se transforme. Nous sommes particulièrement fiers de cette nouvelle réalisation qui ajoute non seulement à la qualité de vie des élèves et du personnel, mais à celle de toute la population du quartier », a déclaré la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, madame Andrée Bouchard.

L'école Sacré-Cœur peut désormais accueillir environ 575 élèves grâce à l'ajout de 12 classes pour un total de 5 de niveau préscolaire (maternelle) et de 20 de niveau primaire. La superficie de l'école est à présent de 5 175 mètres carrés, alors que celle de l'agrandissement fait 2 650 mètres carrés.

Une toute nouvelle salle polyvalente et une bibliothèque lumineuses permettent au personnel d'organiser des activités éducatives et récréatives intéressantes. La salle polyvalente se transforme d'ailleurs chaque midi en aire de repas avant de reprendre ses fonctions variées le reste de la journée.

Rappelons que l'école Sacré-Cœur a été construite en 1956 et qu'elle fut agrandie quatre fois depuis soit en 1964, en 1978, en 1997 et en 2017.

Les récents travaux ont aussi permis le réaménagement du bâtiment existant afin de conserver une signature semblable à celle du nouveau secteur, l'installation d'un ascenseur pour assurer l'accès aux personnes à mobilité réduite et le réaménagement des aires de circulation extérieures. Il était important pour la Commission scolaire que la partie existante de l'école s'intègre bien aux travaux d'agrandissement réalisés. C'est donc toute l'école qui a profité d'une cure de rajeunissement par cette mise à niveau.

Au moment de faire visiter l'école à l'ensemble des invités, madame Joanis a déclaré : « Les élèves et toute l'équipe-école apprécient beaucoup ce nouvel espace de vie accueillant, vivant et coloré ».

L'artiste créateur de l'œuvre d'art, monsieur Guillaume La Brie, était aussi présent. Il a parlé de ses sources d'inspiration et a apporté une maquette de sa création qui sera installée à l'école plus tard dans l'année.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières tient à remercier tous les partenaires qui ont rendu ce projet possible dans le respect des échéanciers prévus.

L'enveloppe budgétaire du projet d'agrandissement était de 9,5 M$ dont 7 M$ provenaient du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et 2,5 M$ de la Commission scolaire par le biais de la mesure *Maintien des bâtiments*.

La présidente du conseil des commissaires remercie le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour sa contribution.

« Une école bien ancrée dans son quartier est un gage de vitalité pour sa communauté. Une communauté qui s'occupe bien de ses enfants investit dans la société de demain », a conclu Andrée Bouchard.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

ARTS ET CULTURE

LE GRAND BROUILLART CRÉATIF POUR UNE CENTAINE D'ÉLÈVES DE 16 ÉCOLES

Deux enseignants de l'école primaire Des Prés-Verts et de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy, **Stéphanie Bernier et Martin Dubois**, ont initié le Grand BrouillART créatif qui s'est tenu le 18 mai à l'école Paul-Germain-Ostiguy.

Le Grand BrouillART créatif, c'est 97 élèves provenant de 16 écoles qu'on rassemble, qu'on mélange pour former des équipes et créer des œuvres collectives.

Les élèves sont issus du primaire et du secondaire, ne se connaissent pas, mais ont en commun une passion pour les arts. Ils doivent donc apprendre à créer ensemble une murale (format 4 x 4 pieds) en 2 h 30. Lorsque la création est terminée, les élèves doivent parler de leurs œuvres devant un jury et devant leurs pairs et expliquer comment ils ont interprété le thème.

Le thème pour 2018 était « Ailleurs ».

Ce fut un beau moment d'écouter les élèves parler de leurs œuvres. Les réflexions étaient très intéressantes.

Ce qui fut le plus apprécié par les jeunes, c'est cette collaboration obligatoire avec de nouveaux visages. Ils ont créé des liens qui se poursuivront dans le futur, entre autres pour les élèves de 6e année qui feront le passage primaire-secondaire. Ils ont adoré écouter les autres parler de leurs œuvres. Pour eux, c'était important qu'il y ait une activité destinée à nos artistes. Pour nos enseignants qui accompagnaient leurs élèves, ce fut aussi le moment de renouer avec la création. Eux aussi avaient une œuvre à créer ensemble. Pour les enseignants spécialistes, ce moment privilégié a été également très apprécié.

Ce fut une activité magique et unique qui a été très appréciée.

ATELIER D'ART MURAL À L'ÉCOLE DR-ALEXIS-BOUTHILLIER

L'école Dr-Alexis-Bouthillier a dévoilé en juin, une murale exécutée par les élèves. Avec la participation financière de la CSDHR et de l'organisme Mû, dont la mission est d'embellir les espaces de vie par l'art mural.

Mû offre des ateliers d'art mural dans une perspective de persévérance scolaire

ÉCOLE ET COMMUNAUTÉ

UNE COLLECTE DE FONDS POUR LA RÉFECTION DU GYMNASE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

Florian Boire, directeur général de Racine Chevrolet, était à la recherche d'un projet scolaire à soutenir. C'est en communiquant avec les organisateurs d'Opération Bonne mine que le projet a pris forme. Un comité a été mis sur pied afin d'organiser cette collecte de fonds au moyen d'essais routiers. **monsieur Raymond Varin**, d'Opération Bonne mine, **madame Karine Beauregard**, directrice de l'école, **madame Nadia Arseneau** de la Banque Nationale et **madame Mélanie Dufresne**, conseillère du secteur ont collaboré pour faire de cette collecte de fonds un beau succès. Un chèque de 5 000 $ a été remis à l'école grâce à cette initiative.

UN LOCAL « DOUDOU » POUR RELAXER À L'ÉCOLE JEAN XXIII

Avec en tête les résultats de recherches prouvant les bienfaits de la pleine conscience, deux enseignantes, **Nicole Dubé** et **Martine Généreux**, ont eu l'élan de créer un local « Doudou » à l'école.

Elles avaient remarqué que les élèves avaient peu d'espace pour se centrer et relaxer. Les enseignantes ont donc proposé le projet et profité d'un local libre pour le réaménager et le rendre attirant afin d'offrir un lieu apaisant aux élèves.

Le projet a été réalisé grâce à l'implication financière de la Caisse Desjardins de la Pommeraie au montant de 1 778 $.

Depuis l'inauguration, les élèves de l'école ont maintenant accès à un lieu qui leur permet de décanter en toute liberté. Casse-tête, coloriage de mandalas, lecture, visionnement d'images apaisantes et même l'observation d'un poisson sont au rendez-vous.

Ce lieu est également accessible aux parents qui désirent passer un moment de qualité avec leur enfant.

LE TOURNOI PIERRE-LAROSE EN SOUTIEN À LA CLINIQUE DE PÉDIATRIE SOCIALE « L'ÉTOILE »

Le **Tournoi Pierre-Larose (TPL)** a été instigué en 1990. Il est le plus gros événement sportif annuel de la CSDHR. C'est un tournoi interne de volleyball avec des membres du personnel regroupant près de 400 joueurs qui participent, année après année, dans le cadre de plusieurs activités.

C'est aussi une collecte de fonds pour venir en aide aux enfants dans le besoin de la région.

La cause

L'Étoile, pédiatrie sociale en communauté du Haut-Richelieu, est la cause choisie depuis plusieurs années par le TPL. En 2018, le TPL a amassé 55 000 $ pour L'Étoile, ce qui a permis d'acquérir la clinique mobile qui verra le jour sous peu. L'équipe pourra ainsi agrandir son territoire d'action pour éventuellement desservir la majorité ou la totalité du territoire situé dans notre commission scolaire.

La dictée TPL

Faisant partie du Défi-école, celle-ci permet aux établissements d'amasser de l'argent à la fois pour leur milieu et pour la cause. La somme est partagée également.

En 2018, 11 écoles ont participé, ce qui a permis d'amasser un montant de 68 000 $.

La moitié de cette somme a été remise à L'Étoile, soit 34 000 $. L'autre 34 000 $ est allé aux écoles participantes pour différents projets (notamment des sorties éducatives, du mobilier de classe flexible, des achats de livres pour les classes, etc.).

Monsieur Étienne Boulay était le coach de la dictée de la première édition.

DES LIVRES ÉCRITS PAR DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Chaque année, en mai, les élèves issus de l'immigration convient leur famille et la communauté à se joindre à eux pour souligner le lancement du livre qu'ils ont écrit sur leur histoire. Il s'agit toujours d'un très beau moment. L'événement se déroule à l'espace Jeunes de la bibliothèque Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Nous remercions toute l'équipe pour leur accueil. C'est un véritable partenariat école et communauté.

INVITATION POUR UN VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Venez célébrer avec nous les couleurs (richesses) du monde.
Assistez au lancement des livres écrits par nos élèves issus de l'immigration.

DÉPART : LE 30 MAI 2018, DE 17 H À 19 H

DESTINATIONS : VENEZUELA, CAMBOGE, MEXIQUE, SYRIE, TURQUIE, SÉNÉGAL, CAMEROUN, BRÉSIL, CÔTE D'IVOIRE, ÉTATS-UNIS, ÉGYPTE, CANADA, AFGHANISTAN, RÉPUBLIQUE-DOMINICAINE, RUSSIE, COLOMBIE, LIBAN ET CHILI

LIEU : ESPACE JEUNE DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINT-LUC
347, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

COUT : C'EST GRATUIT!

NOS GUIDES : LES ÉLÈVES DE LA FRANCISATION DE LA CSDHR

PRIX : PRIX SPÉCIAL REMIS AUX AUTEURS

Vous pourrez en apprendre davantage sur divers pays en échangeant avec les jeunes et leur famille pendant ce sympathique évènement.

Au plaisir de vous retrouver à cette soirée de découvertes.

C'est un rendez-vous!

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Commission scolaire des Hautes-Rivières
Service des ressources éducatives aux jeunes

LE MOIS DE L'AUTISME

Depuis quelques années, **madame Annie Ducharme**, commissaire, a initié le projet « Un autre regard, pour comprendre et voir l'autisme autrement » qui a comme objectif de sensibiliser la population ainsi que les différents milieux aux besoins des personnes autistes.

En 2018, la CSDHR a accentué ses efforts de sensibilisation par une programmation d'activités tenues tant dans nos écoles avec le personnel de la commission scolaire et avec nos partenaires.

Le thème choisi reflète bien ce souhait de solidarité à l'égard de la cause de l'autisme : *Je suis unique. Tu es unique. Nous sommes unis.*

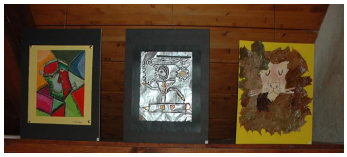

La campagne de sensibilisation « Un autre regard » se décline en quatre volets : expositions, mouvement citoyen « Briller en bleu », conférences et collecte de fonds. Le volet visuel comporte une exposition d'œuvres d'arts d'élèves autistes et un vernissage ainsi qu'une exposition de l'artiste peintre Josefina Maranzano.

Le comité de parents de la CSDHR a aussi programmé une conférence du Dr. Sylvie Bernard le 28 mars dernier portant sur le développement des élèves TSA en milieu scolaire.

« Nous désirons faire rayonner les belles réalisations produites par nos élèves atteints d'autisme, mais aussi faire connaître l'offre de service dispensée à la clientèle TSA et faire connaître les partenaires offrant différents services complémentaires aux familles de notre territoire », a indiqué la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, madame Andrée Bouchard.

Le mois de l'autisme est particulièrement souligné dans les écoles Mgr-Euclide-Théberge, Marie-Derome, Joseph-Amédée-Bélanger et à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Vente de livres de recettes, confection de mosaïques, capsules de sensibilisation, sortie à la cabane à sucre; les projets ne manquent pas pour souligner dignement le mois de l'autisme.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

INTIMIDATION ET VIOLENCE

L'ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS DANSE CONTRE L'INTIMIDATION

L'école Aux-Quatre-Vents a misé sur une vidéo de danse, chorégraphiée et réalisée par **Samuel Chouinard** sur le thème musical The Greatest interprétée par la chanteuse Sia, pour lancer un message fort.

La vidéo a été lancée dans le cadre de la Semaine contre l'intimidation et la violence et a connu un immense succès dès sa mise en ligne.

ÉCOLE AUX-QUATRE-VENTS

Une vidéo contre l'intimidation fait le tour du Web

MARIE-JOSÉE **PARENT**
marie-josee.parent@tc.tc

Une centaine d'élèves de l'école primaire Aux-Quatre-Vents sont devenus des vedettes du Web avec la diffusion d'une vidéo contre l'intimidation.

Une semaine après sa mise en ligne sur Facebook, la vidéo a déjà été vue à 62 000 reprises. On y voit les enfants danser sur la chanson *The Greatest* interprétée par la chanteuse Sia. Cette pièce a été composée à la suite de l'attentat meurtrier survenu à Orlando en 2016.

«Nous voulions lancer un message à l'effet qu'il n'y a pas de place à l'intimidation, explique Jean-Guy Roy, directeur de l'école Aux-Quatre-Vents. Nous avons misé sur plusieurs plans de groupe où on voit des enfants très souriants.»

LANGUE

La vidéo a été tournée et réalisée par le chorégraphe Samuel Chouinard en juin. Ce dernier enseigne la danse aux enfants sur les pauses du midi.

La publication a été mise en ligne dans le cadre de la Semaine contre l'intimidation et la violence. «Certains nous ont reproché d'avoir choisi une chanson anglophone. Nous croyons qu'au contraire, l'anglais fait partie du cursus scolaire. De plus, cette langue nous permet d'avoir une portée mondiale», souligne Jean-Guy Roy.

(Photo : extraite de la vidéo original)

Les élèves de l'école primaire Aux-Quatre-Vents utilisent la danse pour lancer un message de sensibilisation contre l'intimidation.

TOURNAGE

Le tournage s'est déroulé sur une journée, le dimanche de la fête des Pères. C'est un vidéaste professionnel qui a capté les images. Il s'est même servi d'un drone pour des plans aériens.

«C'est très motivant pour les jeunes de tourner une vidéo de cette envergure, souligne Jean-Guy Roy. Les élèves ont eu huit semaines pour apprendre les chorégraphies. Ce n'est pas beaucoup. C'est à peine huit cours de 45 minutes.»

Les enfants n'ont pas à rougir de leur performance. Au contraire, leur synchronisme et leur dynamisme les mettent à l'honneur.

MESSAGES

Partagée des centaines de fois, la vidéo a été commentée à de nombreuses reprises. Les messages de félicitations et les bravos ont fusé de toutes parts.

«Nous sommes vraiment contents. Nous n'avions pas d'objectif de visionnement. Nous sommes seulement contents de véhiculer notre message», conclut Jean-Guy Roy.

Il est possible de visionner la vidéo sur la page Facebook «École Aux-Quatre-Vents».

L'ÉCOLE SECONDAIRE JOSÉPHINE-DANDURAND REÇOIT LE PRIX ÉCOLE EN ROSE 2018 DE LA FONDATION JASMIN ROY

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 juin 2018 – L'école Joséphine-Dandurand est récipiendaire du prix *École en rose* 2018 de la Fondation Jasmin Roy remis pour la lutte contre l'intimidation en milieu scolaire.

La Fondation Jasmin Roy a souligné l'exceptionnelle mobilisation déployée à l'école Joséphine-Dandurand tout au long de l'année scolaire et qui a culminé par la tenue d'une semaine d'activités de sensibilisation sous le thème *Je m'engage au respect des différences*, à l'occasion de la Journée Rose. La Journée Rose, tenue le 12 avril de chaque année, est la journée internationale contre le harcèlement, la discrimination, l'homophobie, la transphobie et la transmysoginie.

Le prix *École en rose* 2018 est accompagné d'une bourse de 2 500 $.

Pour la Fondation Jasmin Roy, il est important de souligner les initiatives scolaires qui permettent de créer des milieux sains, sécuritaires et bienveillants pour tous les élèves. De telles initiatives contribuent à contrer le décrochage scolaire en favorisant l'inclusion de la diversité pour tous les jeunes.

SAINES HABITUDES DE VIE

ON S'ENTRAÎNE MÊME EN HIVER!

C'est l'hiver, mais ils sont nombreux à se préparer pour le Défi des Ambassadeurs du mois de mai.

Voici une petite incursion dans l'entraînement des élèves.

Cliquer sur l'image pour voir la vidéo.

DES BRACELETS QUI MOTIVENT

Des élèves de l'école Napoléon-Bourassa ont été les premiers à recevoir des bracelets du Défi des Ambassadeurs avec la devise « *Le meilleur Ambassadeur est celui qui s'amuse le plus* » afin de souligner leur engagement dans les saines habitudes de vie et leur persévérance au Défi des Ambassadeurs.

LE DÉFI DES AMBASSADEURS

Défi des Ambassadeurs

Un grand rendez-vous pour près de 1000 élèves du troisième cycle du primaire qui ont couru un marathon en équipe. Sans chrono, sans stress, juste pour le plaisir de participer et d'offrir le meilleur de soi.

Le Défi a eu lieu à l'école Dr-Alexis-Bouthillier et a été diffusé sur le Web en direct.

Mission accomplie! Bravo à tous les participants pour une autre belle réalisation.

L'ÉQUIPE DU 1000 KM POUR LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

L'équipe du 1 000 Km de la CSDHR a pris la route le 13 juin à l'école Saint-Lucien.

L'école Saint-Lucien bénéficiera du soutien financier de l'équipe pour l'achat d'installations sportives dans le cadre de notre projet d'embellissement en 2018-2019. Nous tenons à remercier l'équipe CSDHR de nous avoir choisis.

Merci à **Patrick Dubois**, **John-Patrick Hui**, **Chad Boutin**, **Évelyne Beaudry**, **Martin Bélair** et **Éric Bélair**.

Voici le site de l'équipe : https://www.legdpl.com/le-1000-km/les-equipes-inscrites/fiche-dequipe?id_equipe=3966

LE TRIATHLON SCOLAIRE

Ils étaient 1668 élèves (un record!) en provenance de 31 écoles primaires et 7 écoles secondaires à participer à cet événement dont la première édition a été réalisée en 2008.

Pierre Lavoie était le président d'honneur de notre édition 2018 et était sur place en matinée pour encourager les participants.

La CSDHR a diffusé le triathlon en webdiffusion.

Bravo à tous les participants !

Triathlon des élèves du primaire

Triathlon des élèves du secondaire

UN RECORD DE PARTICIPATION POUR LA 18E ÉDITION DU CROSS-COUNTRY

Ils étaient près de 1 500 à participer à la course du 1 500 mètres à l'érablière La Goudrelle en cette splendide journée où ils ont fourni un super effort.

Cliquer ici pour lire l'article de journal

Bravo à tous les élèves, au personnel enseignant et aux bénévoles!

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

RECONNAISSANCE

STÉPHANIE CÔTÉ, RÉCIPIENDAIRE DE L'ORDRE DE L'EXCELLENCE EN ÉDUCATION

La Commission scolaire des Hautes-Rivières félicite **madame Stéphanie Côté**, récipiendaire de l'Ordre de l'excellence en éducation.

Madame Côté a été décorée à titre de membre de l'Ordre de l'excellence en éducation par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Sébastien Proulx et la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David, le 15 juin à Québec.

Cette distinction vise à souligner le mérite de ceux et celles qui se démarquent par leurs contributions exceptionnelles à la réussite éducative des élèves, de la petite enfance à l'université.

Au cours de sa carrière, madame Côté a été responsable de projets qui ont reçu de nombreuses récompenses.

Madame Côté se distingue non seulement par le nombre de projets qu'elle a initiés, mais aussi par l'envergure de ceux-ci. Rappelons, entre autres, le projet « Une cour d'école plus verte » qui lui a valu le premier prix du prestigieux Concours québécois d'entrepreneuriat, volet scolaire 2e cycle du secondaire, en 2010.

SOIRÉE RECONNAISSANCE DE LA CSDHR

L'édition 2018 des *Prix Reconnaissance* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'est déroulée le 5 avril dernier à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Les *Prix Reconnaissance* soulignent l'apport particulier de membres du personnel et de la communauté. Les candidatures sont soumises autant par les pairs que par les responsables d'équipes.

Cette année, 93 personnes ont été mises en nomination dans l'une ou l'autre des catégories *Innovation*, *Engagement professionnel*, *Partenariat*, *Bénévolat, Engagement dans la communauté*, et *Personnalité*. Les C*oups de chapeau*, pour leur part, récompensent des initiatives dignes de mention.

Prix Coup de chapeau – Ex-Aequo – **Madame Bibiane Guertin** et **monsieur Gilles Grimard**, surveillants d'élèves à l'école Dr.-Alexis-Bouthillier pour leur contribution exemplaire à divers projets de l'école;

et **madame Dominique Lachapelle**, directrice générale adjointe à la CSDHR pour la mise sur pied du programme de formation et de développement organisationnel qui représente une initiative novatrice et unique en milieu scolaire ainsi que pour sa contribution à titre de présidente du comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement et son soutien apporté à différentes organisations scolaires d'ici et d'outre-mer.

« Nous sommes très heureux de reconnaître la contribution de ces personnes qui font une grande différence non seulement dans la vie de nos élèves, mais également auprès des autres membres du personnel et de la communauté, a indiqué le directeur général, monsieur Éric Blackburn. Nous leur offrons nos plus chaleureuses félicitations. »

SOIRÉE RECONNAISSANCE POUR LES ÉLÈVES ADULTES

Le 20 juin 2018 a eu lieu la première soirée reconnaissance organisée par le Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle.

Lors de cette soirée, l'équipe a honoré les élèves qui ont terminé soit une attestation d'études professionnelles (AEP), soit une Attestation Emploi Québec (AEQ) ou qui ont complété un processus de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC).

Nous avons profité de l'occasion pour souligner le rôle primordial que jouent nos partenaires au sein du Service aux entreprises et en reconnaissance des acquis et des compétences.

Lors de cette première édition, le service a souligné 114 élèves dans les catégories suivantes :

- AEP Hygiène et salubrité en milieux de soins
- AEP Soutien administratif dans le secteur de la santé et des services sociaux
- AEP Mécanique de remorques
- AEP Fabrication de métaux architecturaux
- AEP Service de garde en milieu scolaire
- AEQ Assistance à la personne âgée en résidence privée
- RAC Assistance à la personne en établissement de santé
- RAC en cuisine
- RAC en électricité
- RAC en soudage-montage
- RAC en service de garde en milieu scolaire

La RAC en bref
La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation professionnelle est une démarche qui permet à l'adulte de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises grâce à des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'études. Et dans certains cas, un volet d'activités RAC peut être offert aux candidats.

Le sentiment de fierté suite à leur accomplissement se lisait sur le visage des adultes honorés. Cette célébration fut un moment de grande satisfaction !

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.

GROUPES D'ÉMERGENCE

DES RENCONTRES TRÈS INSPIRANTES

Pour établir son Plan d'engagement vers la réussite, la CSDHR a organisé des groupes d'émergence avec près de 300 participants. Les groupes d'émergence sont des rencontres dans le cadre desquelles des participants de toutes les catégories de personnel ainsi que des élèves, des membres de la communauté, des partenaires et des élus ont discuté ensemble.

À partir du portrait de situation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, les participants ont discuté des défis, des enjeux et des priorités de la CSDHR. Les réponses ont été consignées puis reprises dans le document officiel du PEVR. Celui-ci a ensuite été revu par chacun des groupes consultés afin de s'assurer que le contenu correspondait bien aux résultats des échanges qui avaient eu lieu dans les mois précédents.

Le document officiel du Plan d'engagement vers la réussite a été transmis au ministre de l'Éducation en juin dernier après avoir été approuvé par le conseil des commissaires. Il a pris effet le 1er juillet 2018.

© CSDHR 2018. Tous droits réservés.